

23 novembre 2002 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Message de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur l'action des élus locaux contre le sida et la solidarité avec les pays du Sud, Paris le 23 novembre 2002.

Monsieur le Président,
Monsieur le Président du Conseil Régional,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs,

Cette année encore, je suis heureux de m'associer à vos travaux ainsi qu'au nouvel appel à la mobilisation nationale et internationale que vos Etats généraux s'apprêtent à lancer à l'approche de la Journée mondiale du 1er décembre.

Voici déjà vingt ans que le professeur Montagnier a découvert le virus du SIDA. Depuis cette date, les chercheurs n'ont cessé de travailler à la mise au point de traitements, à l'élaboration d'un vaccin efficace. Les avancées enregistrées sont importantes. Grâce aux trithérapies et, de façon plus générale, aux multithérapies, des vies ont été épargnées. Le confort des traitements a été amélioré. Ces victoires médicales viennent conforter l'engagement des personnes malades et de tous ceux qui luttent à leurs côtés contre ce terrible fléau. D'autres batailles pourront être gagnées grâce à une recherche encouragée.

L'histoire du SIDA est aussi celle de la mobilisation de la société contre une épidémie. Une mobilisation que les associations et les élus locaux ont très tôt initiée et qui a permis d'infléchir le nombre de nouvelles contaminations. Cette mobilisation requiert aujourd'hui un nouvel élan. Il doit en particulier être mis fin au relâchement de la prévention que l'on a constaté au cours des dernières années et qui emporte déjà de redoutables conséquences sanitaires.

En m'associant à vos Etats généraux, j'ai souhaité vous dire que l'Etat prendra ses responsabilités. La présence de deux membres du Gouvernement et du Président de l'Assemblée nationale à vos côtés en témoigne, comme les messages de sympathie et de soutien que vous ont adressés le Président du Sénat et le ministre de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées.

Il nous faut affirmer une solidarité internationale de grande ampleur sur les fronts de la prévention et des soins dans le monde. La lutte contre le SIDA est une urgence mondiale, pour la paix, pour le développement, pour l'homme tout simplement. On ne le répètera jamais assez, il ne saurait y avoir deux manières de lutter contre le SIDA, les traitements au Nord et la prévention au Sud. C'est forte de cette conviction que la France a largement contribué à la création du Fonds mondial contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme ainsi qu'à la reconnaissance, au sommet de Doha, des principes qui doivent permettre l'accès aux traitements à des prix abordables dans les pays du Sud. La France continue à jouer un rôle moteur dans les négociations en cours au sein de l'OMC, pour lesquelles je forme le vœu d'un proche aboutissement. Elle s'emploiera activement à convaincre les autres membres du Conseil de leur responsabilité partagée dans la lutte contre les maladies graves et en particulier contre le SIDA. Je veillerai à ce que de nouveaux progrès soient accomplis en juin, à l'occasion du sommet du G8 d'Evian.

Je souhaite affirmer mon soutien aux initiatives nombreuses que vous avez prises au niveau local. L'information, base de la prévention, vous doit beaucoup. Vous apportez une attention particulière aux personnes les plus exposées au risque. Je tiens ainsi à rendre hommage à l'action initiée par le Centre régional d'information et de prévention du SIDA d'Île de France sous

initée par le Centre régional d'information et de prévention du SIDA d'Ile-de-France sous l'impulsion du Dr Didier JAYLE, qui a rapidement été étendue à sept régions, puis à l'international.

Votre action est également déterminante pour garantir l'efficacité des soins. Une étude récente sur les femmes et le VIH vient une nouvelle fois de le démontrer, un logement, des revenus suffisants et une prise en charge sociale satisfaisante sont des facteurs déterminants de la réussite d'un traitement. Le soutien social que nombre de collectivités territoriales apportent aux personnes malades constitue un véritable acte d'assistance à personne en danger.

Cette assistance, les élus locaux ne l'ont pas réservée à leurs seuls administrés. Par votre capacité à tendre la main par-delà les frontières, vous faites mentir ceux qui craignent que la décentralisation soit porteuse d'une tentation de repli territorial.

La croisade contre cette redoutable maladie ne peut faire l'économie de l'engagement de chacun, pour et avec les malades. Je vous remercie.

Jacques CHIRAC